

## CLASSE EN SOUTIEN LANGAGIER

### Description de la classe

La classe spécialisée de soutien langagier permet à l'élève de poursuivre le développement des compétences et des connaissances du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) tout en fournissant le soutien nécessaire à sa progression, en tenant compte de son rythme. L'objectif de cette classe est de **développer les habiletés communicationnelles** de l'élève afin qu'il puisse interagir positivement avec son environnement et **actualiser son potentiel**. Elle a comme rôle d'aider l'élève à composer avec son trouble. Elle a une **visée d'inclusion** au milieu scolaire que fréquente l'élève, c'est-à-dire qu'elle préconise un retour en classe ordinaire.

La classe favorise un environnement éducatif répondant aux besoins langagiers des élèves nécessitant une adaptation spécifique de l'enseignement quant aux contenus, aux processus, aux productions et à l'évaluation des apprentissages. Selon les besoins ciblés, des interventions fréquentes, intensives et d'une durée amplifiée seront privilégiées. La concertation entre les intervenants permet d'offrir des mesures de soutien variées visant autant les habiletés communicationnelles qu'académiques. Par exemple, un soutien ou une rééducation orthophonique ou bien des interventions intensives et ciblées pour développer les apprentissages académiques (lecture, écriture et mathématiques) sont mis en place pour favoriser la réussite éducative.

**Pour favoriser le développement des habiletés langagières cognitives, et métacognitives, le contexte pédagogique est adapté et intègre de nombreuses activités de communication. Celles-ci visent à :**

- Améliorer la compréhension verbale;
- Développer les aspects métalinguistiques;
- Organiser et bien exprimer la pensée;
- Émettre une opinion;
- Améliorer le vocabulaire et la construction de phrases;
- Entrer adéquatement en relation avec les autres;
- Apprendre à gérer son anxiété liée au trouble du langage.

### Profil d'entrée

- L'élève se trouve dans une situation de rupture dans **la sphère des habiletés communicationnelles** et dans **la sphère des apprentissages scolaires**. Celles-ci entraînent des difficultés personnelles ou socioaffectives affectant son bien-être et compromettant son cheminement scolaire en classe ordinaire.
- L'élève a un plan d'intervention actif, en lien avec la problématique langagière, ayant fait l'objet d'un suivi et si nécessaire d'une révision.
- Malgré la mise en place et la régulation fréquente de mesures concertées de soutien direct et indirect, les progrès sont peu significatifs, même si les interventions étaient intensives, soutenues et sur une durée suffisamment longue pour qu'elles puissent exercer leurs effets.

### De façon générale, l'élève présente l'une des conditions suivantes :

- Un trouble développemental du langage (ou trouble du langage) affectant sévèrement l'aspect expressif et minimalement de façon modérée à sévère l'aspect réceptif;
- Un trouble du développement des sons de la parole sévère accompagné d'une atteinte modérée de l'aspect réceptif.

### De façon EXCEPTIONNELLE, l'élève présente l'ensemble des caractéristiques suivantes :

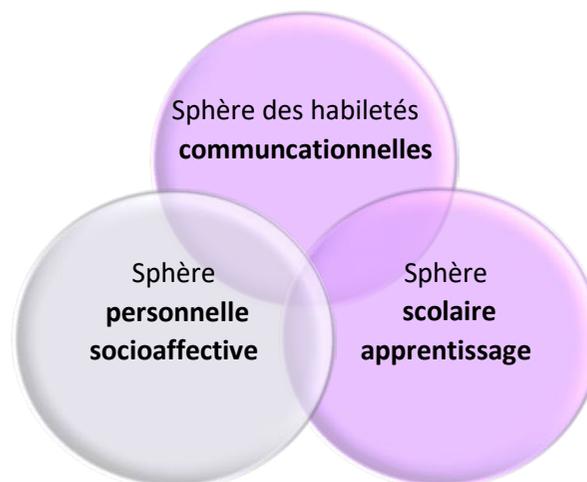
- Un trouble développemental du langage affectant l'aspect expressif et réceptif de façon modérée;
- Impacts fonctionnels importants dans la vie scolaire quotidienne :
  - sur le plan communicationnel;
  - sur le plan des apprentissages;
  - sur le plan personnel et socioaffectif qui rend la scolarisation en classe ordinaire impossible.

\*Pour les cas exceptionnels, une évaluation psychologique est demandée pour mieux comprendre le fonctionnement de l'élève, particulièrement les capacités cognitives. Un bilan orthophonique à jour qui rappelle l'historique des interventions est aussi nécessaire.

### Situation de rupture

- L'élève présente des difficultés très importantes dans l'ensemble des sphères développementales : scolaire/apprentissage, personnelle/socioaffective, sociale.
- Les difficultés sont présentes dans plusieurs contextes, s'intensifient et persistent dans le temps malgré les interventions mises en place dans un plan d'intervention.
- Les personnes impliquées s'inquiètent et demandent de l'aide. Les services éducatifs complémentaires sont impliqués et il y a présence d'analyse concertée.
- Le milieu scolaire ne peut remédier seul à la situation. La scolarisation est difficilement envisageable et l'implication des partenaires est nécessaire. Un PSII est envisagé ou est mis en œuvre.

**DE PLUS**, l'élève présente des incapacités et des limitations qui altèrent son développement dans AU MOINS LES DEUX sphères suivantes (scolaire/apprentissage, des habiletés communicationnelles) :



L'élève présente plusieurs limitations. Par exemple :		
Sphère des habiletés communicationnelles	Sphère scolaire/apprentissage	Sphère personnelle/socioaffective
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution très lente des habiletés communicationnelles au point de nécessiter des interventions langagières très spécifiques et intensives;</li> <li>• Difficultés à exprimer ses besoins malgré la mise en place de mesures d'appui;</li> <li>• Utilisation fréquente de repères visuels ou d'un système de communication;</li> <li>• Productions orales comprises par un nombre limité d'intervenants;</li> <li>• Difficultés à prendre conscience des bris de communication (sa propre perte de compréhension ou celle de son interlocuteur);</li> <li>• Difficulté à formuler une demande d'aide;</li> <li>• Difficulté à formuler sa pensée;</li> <li>• Difficulté à comprendre et exécuter une consigne simple donnée exclusivement à l'oral;</li> <li>• Difficulté à saisir ce qu'on attend de lui;</li> <li>• ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés de compréhension rendant difficile l'exécution d'une tâche simple malgré la mise en place de mesures d'appui;</li> <li>• Difficultés importantes et persistantes en lecture;</li> <li>• Compréhension d'un texte demeure peu accessible, malgré l'utilisation d'une synthèse vocale;</li> <li>• Difficultés importantes et persistantes en écriture :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ choix et de la cohérence des idées;</li> <li>○ syntaxe;</li> <li>○ orthographe phonologique.</li> </ul> </li> <li>• Difficultés importantes et persistantes en mathématique malgré le fait qu'il ait accès à du matériel de manipulation et à des référentiels :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ sens du nombre;</li> <li>○ sens des opérations.</li> </ul> </li> <li>• Difficulté à terminer les tâches en raison d'une surcharge cognitive;</li> <li>• Difficultés à acquérir des connaissances de base et à conserver les acquis;</li> <li>• Inaction pour de longues périodes;</li> <li>• ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés à créer des liens avec les pairs ou les adultes signifiants en milieu scolaire;</li> <li>• Difficultés à tolérer les changements de routine généralement bien connus;</li> <li>• Difficultés à gérer l'anxiété liée à ses difficultés de communication ou à ses difficultés d'apprentissage au point d'être peu disponible aux autres et aux apprentissages;</li> <li>• Difficultés sur les plans comportementaux et relationnels dû au fait de ne pas être compris ou de ne pas comprendre;</li> <li>• Difficulté à se faire confiance;</li> <li>• ...</li> </ul>

Source : Centre de service scolaire de Laval, cadre de référence de la classe spécialisée de type soutien langagier

**Nombre d'élèves par groupe**

- 8-10 élèves (primaire);
- 10-12 élèves (secondaire).

**Documents requis**

- Lettre de prévision de cheminement scolaire- classe spécialisée signée par les parents;
- Formulaire de classement;
- Plan d'intervention;
- Bulletin du cycle actuel ainsi que du cycle antérieur;
- Rapport orthophonique;
- PSII (si disponible).

**En plus, pour les demandes exceptionnelles, ajouter les documents suivants :**

- Grille de situation d'handicap;
- Rapport psychologique.